

V. AYOTTE, Editeur-Propriétaire

EDITION BI-HEBDOMADAIRE

REDIGE EN COLLABORATION

LE TRIFLUVIEN
Journal Bi-Hebdomadaire

ABONNEMENTS :
Un An \$2.00
Six Mois \$1.00
EDITION HEBDOMADAIRE
Un An \$1.50
Six Mois \$0.80
Strictement payable d'avance.

Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis à l'Administration par écrit, un mois avant l'expiration de son année. L'abonnement continuera tant que les arriérés ne sont pas payés s'il y en a.

TARIF DES ANNONCES
Les annonces sont tolérées sur Nonpareil aux conditions suivantes:
Première insertion, par ligne 10 cents
Reprises subséquentes, par ligne 5 cents
Condition spéciale pour annonces à long terme.

Toute communication concernant la rédaction ou l'Administration devra être adressée à
P. V. AYOTTE,
Trois-Rivières, P. Q.

P. A. GOUIN & CIE
— MARCHAND DE —
Fer & Quincailleries
EN GROS ET EN DÉTAIL

A L'ENSEIGNE — DE LA —
SCIE RONDE
Coin des Rues
Plator & Craig
Coin des Rues

TROIS-RIVIERES
— SPECIALITE : —
Bois et Garnitures pour Voiture, Fer et Acier en barre,
Peinture, Huile, Vernis, Ciment, Plâtre, Etoupe
Coaltar, Vernis à l'Ardeau, Courroie, Câble, Etc.
Assortiment complet pour garniture de maison

Le tout à des Prix réduits.
23-7-90-1a

SÛRE
LE GRAND
PURIFICATEUR
DU SANG
NE MANQUE JAMAIS

AGREABLE

LA SALSEPAREILLE
DE BRISTOL
GUÉRIT TOUTES LES
AFFECTIONS DU SANG.
CERTAINE

LA VEUVE DU GARDE
XIII
HOSPITALITÉ NOCTURNE
(Suite)

Raski étendit le bras dans la direction des ours, à qui Moreno éleva leurs bâtons à grand renfort d'injures en langue bohème, puis le chef, avec sa démarche fière et nonchalante à la fois, s'avança vers l'étranger.

Mais avant de lui répondre, il lui fit presque subir un interrogatoire.

— Vous voyagez seul, Monsieur ?
— Seul, vous le voyez.
— Et vous vous êtes égaré.
— A la chute du jour, dans un pays que je ne connais pas, j'aurais à l'aventure désespérément cherché de trouver le vivre et le couvrir, lorsque la clarté de ce foyer m'a rendu le courage de reprendre un temps de galop.

— Le repas sera maigre.
— J'ai beaucoup voyagé, répondit philosophiquement le jeune homme, et pourvu que mon cheval trouve une bonne litière et de l'avoine, tout sera pour le mieux.
— Une belle bête ! fit Raski en flattant l'animal.
— Je l'ai ramené de Hongrie.
Le voyageur tira de sa poche une longue bourse de soie, à travers les mailles de laquelle brillèrent de nombreuses pièces d'or.

Les yeux de Raski brillèrent de convoitise.

Le jeune homme prit un louis et le mit dans la main du Tzigane.

Est-ce convenu ? demanda-t-il.
— L'avoine et la litière pour le cheval, oui.
— Pour moi un morceau de pain, et une grillade de chevreuil que je vois étendu là, avec une gorgée de l'eau-de-vie de vos gorges.
— Chasseur ! dit Raski en s'adressant à l'ami de Claudin, tu as entendu la demande de Monsieur. Coupe le filet de ton chevreuil, et embroche-le d'une façon propre.
Le Chasseur était resté la tête dans ses mains. Du moment qu'il ne s'agissait point de la force armée, peut-être importait-il qui entraînât dans le camp ou en sortait.

Avec une complète nonchalance il se mit en devoir de dépouiller le chevreuil. Pendant ce temps Moreno activait le brasier, en fixant des yeux ardents sur la chaîne d'or du voyageur. Voina préparait une broche, et Cosmas remplissait un énorme gobelet au tonneau placé dans l'angle du campement.

Pendant que ces préparatifs s'achevaient les deux danseuses s'approchèrent du jeune homme.

— Voulez-vous apprendre votre destinée ? demanda l'une d'elles.
— Je ne crois guère à la science, ma pauvre fille ; mais tu tiens à gagner une pièce de monnaie plutôt que de la recevoir de moi à titre de cadeau, voici ma main.

Valilla saisit les doigts de l'étranger, puis à la lueur du feu elle étudia les lignes heurtées et brisées qu'elle voyait s'entre-croiser dans la paume.

— Oh ! fit-elle, vous avez grandement souffert... Si vous courez le pays, sans vous arrêter jamais, c'est que vous redoutez de revoir un lieu où votre cœur fat brisé... prenez garde, mon gentilhomme, un danger prochain vous menace... Si vous portez sur vous une amulette, un objet béni, embrassez-le avant de vous endormir... Je ne vous cependant pas que vous succombiez à ce péril ; vous gardez dans vos décisions une promptitude qui vous sauvera... Et puis du côté du château où vous avez grandi et pleuré, se lèvera l'étoile d'une nouvelle vie... Suivez-la, et vous serez heureux, oui, heureux !

— Merci, jeune fille, répondit

l'étranger en tirant de sa bourse une seconde pièce d'or.

Elle s'éloigna légère et souriante et rejoignit sa compagne.

Pendant que la Tzigane étudiait les lignes de la main du voyageur le Chasseur fixait sur celui-ci un regard ardent ; mais quand il crut que le jeune homme allait se rapprocher, il baissa de nouveau la tête, et reprit sa première attitude.

Sur un tapis bariole étendu sur le sol, furent placés quelques objets en étain. Le cheval dont le jeune homme surveillait le repas mangeait son avoine en bête fatiguée.

Enfin Voina s'approcha du voyageur.

— Le souper est prêt, seigneur, lui dit-elle.

Une seconde après, l'étranger dévorait son frugal dîner.

Tout en mangeant il causait. Il ne lui avait fallu qu'une minute pour comprendre à quelle race appartenaient les gens au milieu desquels il tombait en pleine nuit. Mais il avait appris en Bohême quelques mots de la langue de ses romanciers, et il se plut à rappeler les souvenirs de ses voyages à Raski. Celui-ci l'observait avec une persistance dont le jeune homme ne paraissait nullement s'apercevoir.

La physionomie du voyageur indiquait autant d'intelligence que d'énergie ; et la main nerveuse qu'il tenait en ce moment le couteau de corne des bohèmes paraissait capable de manier toutes les armes.

Une gorgée d'eau-de-vie, et j'aurais fait le meilleur repas du monde, dit-il en se levant.

— La race tzigane est pauvre, répondit Raski, elle donne ce qu'elle a.

— Et maintenant, couchez-vous sous cette tente ?
— Non, seigneur, elle est réservée aux femmes.
— Où me logerez-vous ?
— Dans la plus grande des maringotes.

— Va pour la maringote ! attaché et mon cheval, je ne me sépare jamais de ma monture.
— Naturellement.

Une voix faible mais claire murmura à l'oreille du jeune homme :
— N'oubliez pas de baisser votre anulette ce soir.
— Non ma belle fille.
— Venez, Monsieur, ajouta Raski en éloignant Valilla du geste.

La maringote était une grande voiture solide sur quatre roues basses, et qui, divisée en compartiments, se composait d'une chambre aménagée en façon de cabine de navire, d'une cuisine pour la troupe, et d'un magasin de costumes. Habits pailletés, jupes de gaze, manteaux de velours, détroques achetées à toutes les ventes, loges raccommodées par les femmes, compans de velours et de soie assemblés pour former des travestissements, haillons appartenant à chacun des membres de la troupe, s'entassaient les uns dans des armoires en forme de porte-manteaux, les autres dans des caisses, des paniers, des toiles à matelas. Les trois pièces communiquaient entre elles.

Au dessous de la voiture, se trouvait une vaste caisse suspendue à l'aide de quatre chaînes, et garnie de paille. Un des chiens y couchait d'habitude.

— Voilà qui me semble d'un confortable merveilleux, dit le voyageur, en pénétrant dans la petite chambre. Un lit douillet, des draps blancs, une lampe, j'y serai presque trop bien et je vais y faire un tel somme que peut-être ne me réveillerai-je pas.

— C'est bien possible ! répliqua Raski avec un éclat de rire. Mais ce rire fut tellement strident, que tout autre que le voyageur en eut été plutôt effrayé que réjoui.

— Bonsoir, mon hôte ! dit-il en langue tzigane.

Il ferma la porte de la maringote, dont Raski tira extérieurement le verrou.

— Ah ! fit le jeune homme avec une expression songeuse, n'oublions pas la recommandation de la danseuse brune.

Il tira une médaille d'argent de sa poitrine et la porta à ses lèvres.

— L'étoile se lèvera du côté de ce château où j'ai grandi et souffert... Serait-ce possible, mon Dieu ! et ma vie n'est-elle point à jamais brisée... ?

Il se déshabilla, plaça un revolver sur une petite table, à portée de son lit, et ne tarda pas à s'endormir.

Dors et rêve ! étranger, là bas près du foyer expirant, on parle bas et on veille.

XIV
SCENES DE NUIT

Le grand foyer menaçait de s'éteindre, quand Raski, sifflant d'une façon particulière, appela près de lui Cosmas, le Chasseur, et cinq ou six de leurs compagnons. Le visage du chef reflétait une préoccupation sinistre ; il promena son regard fixe et dur sur les bandits accourus à son appel, puis il dit d'une voix brève :
— Il y a un coup à faire.
— J'y pensais, répondit Cosmas.
— Le voyageur que j'ai logé dans la maringote a trop d'or pour lui seul quand nous en manquons. À l'aube nous aurons quitté le campement, et notre troupe ne sera guère remarquée au milieu de la foule des bateleurs et des saltimbanques qui, demain, se rendront à la foire. Personne n'a pu voir entrer ce voyageur dans le camp. Son cheval vaut quatre mille francs, et sa bourse renferme au moins mille livres.

— Je me charge du cheval, dit Cosmas.

— L'offre de soutirer adroitement la bourse, ajouta Vermik.
— Oui, dit Raski, et après ce tour d'adresse le voyageur dépouillé s'enfuira pour donner notre signalement à la police. C'est alors qu'il sera facile de nous retrouver nous, nos six voitures et nos deux ours.

— C'est vrai, répliqua Vermik.
— Que faire ? demanda Cosmas.

A continuer

Adresses d'Affaires

Denoncourt & Harnois
AVOCATS
No. 47, RUE ROYALE
TROIS-RIVIERES
S. L. DENONCOURT, C. R. JOS. HARNIS

Arthur Olivier
AVOCAT
C. 4, RUE ALEXANDRE
TROIS-RIVIERES

L. P. Guillet
AVOCAT
No. 5, R. E. ALEXANDRE
Porte voisine de la Banque Québec.
TROIS-RIVIERES

F. VALENTINE
COMPTABLE
— ET —
LIQUIDATEUR DE FAILLITE
transporté son bureau à l'ancienne place d'affaires
D. feu M. Geo. B. Houlston, Banquier.
No. 42, Rue Du Platon

A. LANTHIER
Chirurgien-Dentiste
Rue des Forges
(En face du Marché)
TROIS-RIVIERES

Extraction des dents d'après les procédés les plus perfectionnés.
Extraction sans douleur au moyen de l'ELECTRICITE, ou par la cocaine.
Plombage (or, argent, ciment.)
Confection de dentiers artificiels d'une perfection garantie.
15-4-91-jno.

DR L. P. NORMAND
21 & 23 Rue Alexandre

HEURES DE CONSULTATION :
8 à 9 hrs A. M.
1 à 3 hrs P. M.
7 à 8 hrs P. M.
Téléphone 18. Boite B. P. 302

JOS. A. FRIGON
AGENT D'ASSURANCES
Cote du Boulevard Turcotte

FEU, VIE, ACCIDENTS, MARINE
GARANTIE

Compagnies Anglaises, Américaines et Canadiennes

Assurances effectuées aux plus bas taux et pour des périodes, depuis trois jours jusqu'à trois ans.
Téléphone 114. B. de P. 425.
3-2-92-1a

Restaurateur de Robson.

Pourquoi permettre à vos cheveux gris de vous vieillir prématurément ? Quand, par un usage judicieux du **RESTAURATEUR DE ROBSON**, vous pouvez facilement rendre à votre chevelure sa couleur naturelle et faire disparaître ces signes de décadence ? Non seulement le restaurateur de Robson restitue aux cheveux leur couleur naturelle, mais il possède plus la précieuse propriété de les empêcher de tomber, et de leur donner une croissance, une épaisseur, et de leur donner leur jeunesse, qualité que ne possèdent pas les cheveux ordinaires.

Cette préparation est hautement recommandée par des personnes compétentes, plusieurs médecins et autres.

En vente partout — 50 centins la bouteille

L. ROBAILLE, Propriétaire
Joliette, P. Q., Canada.
13-5-91-1a

Thomas Bournival
Importateur & Marchand d'Épicerie
— EN —
GROS ET EN DÉTAIL
No. 46, RUE DES FORGES
TROIS-RIVIERES

On trouvera constamment au magasin de M. T. BOURNIVAL un assortiment des mieux choisis de
Thé, Café,
Lard, Saindoux,
Farine, Melasse,
Sucre,
Vins de Messe,
Liqueurs de toutes sortes
Etc. Etc.

Une visite est sollicitée
Trois-Rivières, 9 Nov. 1891-jno

LE REMÈDE DU PERE MATHIEU

L'ANTIOTE DE L'ALCOOL ENFIN TROUVE !
ENCORE UNE DÉCOUVERTE !
LE REMÈDE DU PERE MATHIEU
guérit radicalement et promptement l'Intempérance et déracine tout vice de l'usage abusif des liqueurs. Le lendemain d'une fête de ce genre il fera disparaître entièrement la dépression mentale et physique. C'est aussi un remède certain pour toute fièvre, dyspepsie, torpéur du Foie, avant une coupe utile que l'intempérance.

Vendu par les Pharmaciens, \$1.00 la bouteille.

S. LACHANCE, seul propriétaire,
B. W. WILLIAMS,
Pharmacie des Trois-Rivières,
Coin des Rues Notre-Dame et Du Platon.

Scientific American Agency for

PATENTS

For information and free Handbook write to
MUNN & CO., 31 BROADWAY, NEW YORK.
Oidest bureau for securing patents in America.
Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the
Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world, splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly \$3.00 a year; \$1.50 six months. Address MUNN & CO., 31 BROADWAY, NEW YORK.

Impressions de toutes sortes exécutées avec soin à ce bureau.

Modes ! Modes !
Nouveau magasin d'articles de Modes, Chapeaux, Mercerie, etc.

Madame E. A. Lacroix
Au No. 170, NOTRE DAME.
Ancien bureau de Jos. A. Frigon, agent d'Assurance, TROIS-RIVIERES

Madame LACROIX tiendra constamment un assortiment complet de Chapeaux, Fleurs, Plumes, Gazes, Rubans, Dentelles, et généralement tous les articles de Mercerie.

Une des meilleures modistes de Montréal est attachée à l'établissement

Les dames qui veulent être coiffées avec goût et d'après les modes les plus nouvelles, feront bien d'aller visiter ce nouvel atelier. Elles y seront servies avec politesse et diligence. Le travail sera garanti sous tous les rapports.

Le choix dans les marchandises sera toujours considérable. Enfin le prix sera à la portée de tous.

N'oubliez pas l'endroit.
DAME E. A. LACROIX,
No. 170 Rue Notre-Dame
TROIS-RIVIERES.

BUREAU de POSTE
DES
TROIS-RIVIERES
15 Juillet 1891.

MALLES	ARRIVÉE	DÉPART
PAR LE PACIFIQUE.		
Section Ouest.		
Montreal et Ouellet	12,15 P.M.	8,40 P.M.
Champlain, Rivière du Loup, Maskinongé, Berthier et Sorel	"	"
Rias-Unité Est et Ouellet	"	"
Ottawa	"	"
Section Est.		
EXPRESS.		
Québec et Est.	4,15 P.M.	11,40 A.M.
Champlain	"	"
Batiscan et Ste-Anne la Pérade	"	"
PAR LE GRAND TRONC.		
Etat-Unité (Est)	9,30 A.M.	11,05 A.M.
St Grégoire	9,30 A.M.	11,05 A.M.
Arthabaska et Candamo d'Est	"	"
Nicolet et Laflamme	"	"
PAR TERRE.		
Béarncourt	8,00 A.M.	8,00 A.M.
Gentilly, St Pierre les Bécoups, St Jean D. C. et la Riv. Sud.	"	"
St Maurice et St Narcisse	10,30 A.M.	1,00 P.M.
St Etienne, Forc, St Maurice, St-Amand, Forc, St-Maurice, Valmont 13 fois par semaine, mardi, jeudi, samedi	"	"
Ottawa	8,00 A.M.	8,00 P.M.
Montreal	"	"
Québec	"	"
Grandes Piles	4,30 P.M.	7,00 A.M.
St-Tite	"	"
La C. Tortue	"	"
Grand'Mère	"	"
St-Hippolyte	"	"

Les malles pour l'Europe partent le vendredi à 1,30 P. M. et 7,30 P. M. par chemin de fer de nuit.

Les boîtes aux coins des rues sont visitées à 10,40 A. M., 3,00 P. M. et 7,15 P. M.

Les lettres enregistrées doivent être maffées 20 minutes avant le départ de chaque malle.

C. K. OUDEN, M. P.
Trois-Rivières, 15 Juillet 1891.

PERE MATHIEU

Scientific American Agency for

G. LASSALLE
Rue St-Joseph No 28
Agent d'Assurances contre le Feu

Garantie par des Compagnies Anglaises seulement de première classe. Assurances effectuées aux plus bas taux et pour des périodes, depuis TROIS jours jusqu'à TROIS ans.
Téléphone 70. Boite B. P. 64.
12-3-92-1a

"August Flower"

J'ai hérité de ma mère quelque tendance à la dyspepsie. J'ai souffert pendant deux ans, j'ai consulté des légions de médecins. Ils ne m'ont pas soulagé. Je me servais alors de votre August Flower et me sentis guéri. De ce jour, je puis me vanter d'être en parfaite santé. Il y a trois ans que j'en ai pris et depuis ce jour mémorable je n'ai jamais été malade. Jamais je ne me passe de August Flower, et si je me sens constipé je dose un deux de August Flower me guérit. La beauté de cette médecine, est que vous pouvez cesser d'en faire usage sans causer de mauvais effet au système. Pendant la maladie, j'ai souffert ce qu'un homme peut souffrir ; j'étais le plus mécontent des hommes ; je puis dire en concluant, que je crois que l'August Flower guérira qui que ce soit de l'indigestion si on le prend à propos. A. M. WOOD, 229 rue Bellefontaine Indianapolis, Ind. (42)

Soulagé
et je puis me vanter d'être en parfaite santé. Il y a trois ans que j'en ai pris et depuis ce jour mémorable je n'ai jamais été malade. Jamais je ne me passe de August Flower, et si je me sens constipé je dose un deux de August Flower me guérit. La beauté de cette médecine, est que vous pouvez cesser d'en faire usage sans causer de mauvais effet au système. Pendant la maladie, j'ai souffert ce qu'un homme peut souffrir ; j'étais le plus mécontent des hommes ; je puis dire en concluant, que je crois que l'August Flower guérira qui que ce soit de l'indigestion si on le prend à propos. A. M. WOOD, 229 rue Bellefontaine Indianapolis, Ind. (42)

2 jours
Flower me guérit. La beauté de cette médecine, est que vous pouvez cesser d'en faire usage sans causer de mauvais effet au système. Pendant la maladie, j'ai souffert ce qu'un homme peut souffrir ; j'étais le plus mécontent des hommes ; je puis dire en concluant, que je crois que l'August Flower guérira qui que ce soit de l'indigestion si on le prend à propos. A. M. WOOD, 229 rue Bellefontaine Indianapolis, Ind. (42)

La Constipation
et je puis me vanter d'être en parfaite santé. Il y a trois ans que j'en ai pris et depuis ce jour mémorable je n'ai jamais été malade. Jamais je ne me passe de August Flower, et si je me sens constipé je dose un deux de August Flower me guérit. La beauté de cette médecine, est que vous pouvez cesser d'en faire usage sans causer de mauvais effet au système. Pendant la maladie, j'ai souffert ce qu'un homme peut souffrir ; j'étais le plus mécontent des hommes ; je puis dire en concluant, que je crois que l'August Flower guérira qui que ce soit de l'indigestion si on le prend à propos. A. M. WOOD, 229 rue Bellefontaine Indianapolis, Ind. (42)

Vie de Misères
et je puis me vanter d'être en parfaite santé. Il y a trois ans que j'en ai pris et depuis ce jour mémorable je n'ai jamais été malade. Jamais je ne me passe de August Flower, et si je me sens constipé je dose un deux de August Flower me guérit. La beauté de cette médecine, est que vous pouvez cesser d'en faire usage sans causer de mauvais effet au système. Pendant la maladie, j'ai souffert ce qu'un homme peut souffrir ; j'étais le plus mécontent des hommes ; je puis dire en concluant, que je crois que l'August Flower guérira qui que ce soit de l'indigestion si on le prend à propos. A. M. WOOD, 229 rue Bellefontaine Indianapolis, Ind. (42)

G. G. GREEN, Seul Fabricant.
Woodbury, New Jersey, U. S. A., et Toronto Canada.

G. LASSALLE
Rue St-Joseph No 28
Agent d'Assurances contre le Feu

Garantie par des Compagnies Anglaises seulement de première classe. Assurances effectuées aux plus bas taux et pour des périodes, depuis TROIS jours jusqu'à TROIS ans.
Téléphone 70. Boite B. P. 64.
12-3-92-1a

LE TRIFLUVIEN

Mercredi, 16 Mars 1892

Une autre clique

La province de Québec ne serait pas seule, paraît-il, à avoir une clique d'exploiteurs et de bonheurs. Nous n'aurions pas le monopole des Mercier, des Pacaud, des Laugelier, La Nouvelle-Ecosse aurait, elle aussi, sa clique qui graviterait autour du gouvernement Fielding. Et nos compatriotes de cette province commencent à se demander comment on peut faire, à dire : Turn the rascals out. Là aussi, l'argent public aurait été frauduleusement détourné du trésor pour devenir la propriété de députés et du ministère.

Les fraudes sont devenues si graves que M. Cahan, chef de l'opposition provinciale, a fait de son siège en chambre une déclaration disant en substance ce qui suit : Une somme de \$600,000 a été volée aux sessions de 1889 et 1890 pour la construction et la réparation des chemins publics dans la province. Le gouvernement s'est fait autoriser à dépenser cet argent sans un ordre en conseil que la loi exigeait d'abord. Les travaux en question ont été faits hors du contrôle des officiers du département des travaux publics de qui l'affaire relevait, et cela à la reconnaissance du ministre des travaux publics.

Les autres parties de cette déclaration sont si graves que nous croyons devoir le traduire textuellement. "6. Que des membres du gouvernement, le département des travaux publics et des membres de la législature appuyant le gouvernement ont conspiré ensemble pour violer les dispositions des actes (Vie, 1889 et 1890) relatifs à la nomination de surintendants, paie-maitres, contre-maitres et autres employés du département des travaux publics ; que des paiements illégaux et non autorisés ont été faits par des employés qui n'avaient reçu aucune commission du département des travaux publics, et que des dépenses ont été faites sans la surveillance régulière du département des travaux publics ou de ses officiers ou employés réguliers.

"7. Que des membres du gouvernement le département des travaux publics et ses officiers, et des membres de la chambre supportant le gouvernement, ont conspiré pour violer les règlements du dit département, réglant le paiement des contre-maitres, ouvriers et autres employés ou employés d'après les dispositions des dits actes des chemins de 1889 et 1890 ; et qu'en violation des dits règlements des membres de cette chambre supportant le gouvernement ont entrepris de faire, et ont fait eux-mêmes personnellement des paiements sous les dits actes.

"8. Que des paiements ont été faits en violation des instructions émises du département des travaux publics, au détriment des intérêts publics et au bénéfice pénniaire des membres de cette chambre supportant le gouvernement.

"9. Que des rapports mensongers ont été faits au département des travaux publics, au sujet de dépenses qu'on prétendait avoir été encourues en vertu de ces actes.

"10. Que sur les listes de paiement ont été inscrits des noms d'ouvriers de section, qui n'avaient jamais servi ni travaillé sous la surveillance et conduite de chefs autorisés par le département des Travaux Publics, à faire des dépenses nécessaires à cet effet sur ces sections de chemin.

"11. Que les listes de paiement ont été frauduleusement préparées pour montrer que des dépenses plus fortes que celles autorisées par le département des travaux publics avaient été encourues sur plusieurs de ces sections, sous la surveillance et la conduite de chefs dûment autorisés.

"12. Que les pièces justificatives des paiements faits ou qu'on a prétendu avoir été faits n'ont pas été produites avec les listes de paiement du département des travaux publics par les payeurs autorisés.

"13. Que le département des travaux publics a approuvé des listes de paiement auxquelles étaient annexées de fausses et frauduleuses déclarations quant aux dépenses faites.

"14. Que les membres de cette Chambre ont conspiré avec les employés et les officiers du service civil, pour faire donner des listes de paiement frauduleuses et fausses au département des travaux publics.

"15. Que des membres de cette Chambre, partisans de ce gouvernement, se sont appropriés des deniers publics à même les fonds qui devaient être perçus et dépensés par les officiers du département des travaux publics, en vertu des dispositions des actes de 1889 et 1890 concernant les chemins.

"16. Que vu ce que ci-dessus, le but que s'était proposé la législature en votant les crédits de chemins, par les actes de 1889 et 1890, pour établir de nouveaux chemins et améliorer les anciens, a été frustré ; que la dignité et l'indépendance de cette Chambre sont affectées par une telle conduite ; que de semblables actes jettent du discrédit sur cette province et ont rendu l'administration du département des travaux publics l'objet d'un mépris scandaleux."

M. Cahan termina en demandant la formation d'un comité d'enquête. Dans un vigoureux discours à l'appui de sa motion, le chef de l'opposition a dit qu'il avait en mains des affidavits corroborant ses accusations. Et, chose qui aggrave la position du gouvernement Fielding, celui-ci a refusé la formation d'un comité demandé, sous le prétexte que les accusations n'étaient pas portées directement contre un ministre ou un député. C'est là un prétexte bien équivoque ; car, enfin, les accusations de M.

Cahan s'attaquent directement au département des travaux publics. Cela suffit pour nécessiter une enquête complète.

De plus, toutes les apparences sont contre le gouvernement Fielding. Son administration a amené une augmentation considérable de la dette néo-écossaise ; il a fait enlever au lieutenant-gouverneur le contrôle de l'argent qu'on prétend avoir été frauduleusement détourné de sa destination ; il paraît chercher à éviter que la lumière se fasse.

Toutes les circonstances de cette affaire portent donc à croire que la Nouvelle-Ecosse est pillée par une clique organisée comme l'a été la province de Québec durant l'administration Mercier.

Le gouvernement Fielding a réussi à faire rejeter par sa majorité la demande d'enquête de M. Cahan. Il a gagné un premier point. Mais tout n'est pas dit en cette affaire. Le position conservatrice est bien décidée de pousser jusqu'au bout. Et avant longtemps nous verrons peut-être nos compatriotes de la Nouvelle-Ecosse obligés de purger l'atmosphère politique de leur province, en chassant du pouvoir le gouvernement libéral qui règne à Halifax.

La Minerve.

Le triomphe de samedi

IMMENSE SUCCES

Pres de 150 voitures dans la procession

Feux d'artifice

2,000 Etrangers

Le peuple a fait samedi dernier aux vainqueurs du grand combat, une magnifique ovation. La foule accourue pour célébrer la fête de tous les honnêtes gens, était remplie d'enthousiasme et, du commencement à la fin, ça été un grand triomphe.

La procession s'est mise en marche vers 7 heures, partant de la Place d'Armes, et dans l'ordre que nous avons indiqué dans notre édition, samedi. Partout sur les trottoirs, une foule immense traduisait sa joie en mille manières différentes. A différents endroits sur le parcours de la procession, on pouvait lire les inscriptions suivantes :

No. 1.—"DeBoucherville, Tailleur, Flynn, Beaubien Casgrain, Hall, Nantel, Pelletier, McIntosh."

No. 2.—"Québec-Centre, Château vert ; Québec Ouest, Carbray ; Gaspé, Kamouraska, Desjardins ; Wislet, Casgrain ; Lévis, Baker ; Dorchester, Pelletier ; Beauce, Poirier, Montmorency, Casgrain ; Chicoutimi, Petit Lac St-Jean, Girard ; Megantic, King."

No. 3.—"La Province sauvée," "Honneur à nos chefs," "La harrie re-atholique," "Plus de bonhodge."

No. 4.—"Réponse à la prière de Mercier," "La Province sauvée !", "L'Honnêteté a triomphé," "Le Peuple a parlé," "Majorité 40," "Au gers le sauveur de la Province."

No. 5.—"Honneur aux honnêtes Libéraux," "Honnêteté avant le parti," "District de Québec, 3 en 1890, 14 en 1892," "Notre crédit relève," "Montréal et Québec," "L'Union fait la force," "Le district de Québec a affirmé."

No. 6.—"Québec-Centre conquis," "Notre château est impenable," "Bon vieux Château," "Châteauvert n'a qu'une parole," "Château tour de force," "Châteauvert, notre député éveillé."

No. 7.—"Carbray est revenu," "William Carrier revient," "Quatre bon ; Casgrain, Carbray, Châteauvert, Chapais," "Nos intérêts sont entre bonnes mains," "Carbray le candidat du peuple."

Les fanfares qui formaient partie du cortège ont salué par les plus beaux morceaux de leur répertoire la résidence de chaque ministre. De nombreuses pièces pyrotechniques ont aussi été lancées, entremêlées de feux de Bengale du plus bel effet.

La procession devait passer par St. Roch, mais à la demande de M. le curé Bélanger et aussi de Son Excellence le cardinal les organisateurs en ont changé l'itinéraire.

Le colonel Vohl, M. M. W. Roy et F. Hamel conduisaient la procession qui a été magnifique.

Les organisateurs ont droit de se féliciter sur le succès qu'ils ont obtenu et le grand nombre de citoyens qui ont répondu à leur appel.

Nos compatriotes des Etats-Unis

Ils savent à quoi s'en tenir

Le parti libéral a fait un grand effort pour sauver les cliquards. C'est en effet à sa demande, et à la demande de ses chefs qu'un grand nombre de canadiens des Etats-Unis, sont venus se présenter aux urnes électorales.

Ils sont arrivés au pays une journée ou deux avant la votation et n'ont pu par conséquent entendre les discussions de husting et se rendre compte de la situa-tion politique aussi exactement qu'il aurait été nécessaire de la faire.

Ces canadiens de bonne foi, ont donné leur vote en faveur de leur parti, et, en certains comtés, ils ont diminué la majorité de ceux qui condamnaient les vols de la clique Pacaud Langelier et même, dans le comté de Rouville par exemple, on nous rapporte qu'ils ont fait pencher la balance en faveur de M. Girard. Si les libéraux venant des Etats-

Unis eussent eu l'avantage d'être parfaitement renseignés sur la politique né-faste de M. Mercier, il n'y a aucun doute que plusieurs d'entre eux auraient, à l'exemple de beaucoup de libéraux de la province, enregistré leur voix en faveur des candidats conservateurs.

Quoiqu'il en soit, le résultat a dû ouvrir les yeux de nos compatriotes et à l'heure qu'il est, il doit y en avoir peu parmi eux qui ne soient pas au fait du rôle anti-patriotique que les mercieristes leur ont fait jouer en les faisant revenir pour appuyer leur cause.

La leçon n'est pas perdue. Une autre fois, nos excellents compatriotes n se laisseront pas éblouir par les déclarations furibondes de quelques têtes chaudes et sauront discerner le mensonge de la vérité.

NOTES

Il y a 29,000 ouvriers sans emploi à Chicago.

M. Mercier est arrivé à Montréal. Son retour a posé inappreci.

Les Langelier, Pacaud et Cie ont cessé de croire que le district de Québec était leur propriété.

La majorité du gouvernement Abbott sera de 50 à 60 voix, au lieu de 27 à la dernière session.

On dit que l'élection de M. Brunet lui coûte au moins \$15,000, et que son fils a perdu \$1700 en pari.

Un employé du département des Terres de la Contone a fait saisir le député de M. Dubanel, à Laprairie.

En apprenant la défaite de M. Trow, libéral à Perth South, quelques uns s'écrient : Ce député était de trop à la chambre des Communes.

Toute la presse conservatrice et jusqu'à la Patrie de Montréal montent une voix à l'effusion qui avait fait les prédictions que l'on sait.

Les gazetes libérales tremblent de voir M. Mercier et ses complices traduits devant les tribunaux. Ils ont la peur et ils ont le mal.

Ceux qui s'opposent à l'arrestation de M. Mercier semblent oublier que le vol est un crime que punissent les lois divines et humaines.

Il est faux que les conservateurs aient emporté les dernières élections par la corruption. Jamais de part et d'autre moins d'argent n'a été dépensé.

Le gouvernement fédéral a décidé de donner le droit de vote aux sauvages de la Colombie-Anglaise. Une proclamation à cet effet a été publiée samedi.

Le banquet qui sera donné par les citoyens de Montréal à l'honneur de M. de Boucherville et à ses collègues aura lieu le 29 courant. Les comités sont à préparer les détails de la démonstration.

Mgr Racine, évêque de Sherbrooke et Mgr Gravel, évêque de Nicolet, qui sont actuellement en Europe, s'embarqueront le 26 courant pour revenir au pays. Ils ont quitté Rome, jeudi dernier.

Boston, 11.—L'église des pères de la Rédemption, située dans Tremont street, à Boston, a été partiellement détruite pendant la nuit par un incendie. Les pertes matérielles sont évaluées à \$50,000.

Grâce à un perfectionnement dans la nature exacte n'a pas encore été rendue publique, on assure qu'une personne parlant même à voix basse, par téléphone, pourra se faire entendre très distinctement à une distance de cinq cents milles.

M. Larière, le brillant député de Provencher, Manitoba, a été informé qu'on peut s'attendre, pour cette année, à une nombreuse immigration belge et flamande.

Ces colons vont s'établir près du lac des Chénas.

On géographie de San Bernardino, Californie, que l'on vient de découvrir une mine d'or d'une richesse inouïe dans les environs de Cottonwood Springs. Cette découverte a causé une grande sensation dans la région, et c'est par milliers que les chercheurs d'or se rendent à la nouvelle mine.

Chambly

Table with 3 columns: Polls, Chamblay, and Rochelieu. Lists names and numbers for various polling stations.

Maskinongé

Table with 3 columns: Caron, Lessard, and Maskinongé. Lists names and numbers for various polling stations.

Joliette

Table with 3 columns: Majorités, Tellier, and Joliette. Lists names and numbers for various polling stations.

Drummond

Table with 3 columns: Watts, Cooke, and Drummond. Lists names and numbers for various polling stations.

Arthabaska

Table with 3 columns: Majorité, Girouard, and Arthabaska. Lists names and numbers for various polling stations.

Les listes Electorales

Nous sommes actuellement dans la période de l'année pendant laquelle se fait la confection des listes.

Citons la loi—Statuts Refondus :

177. Chaque année, du premier au quinze du mois de mars, le secrétaire-trésorier de toute municipalité doit faire en double une liste alphabétique de toutes les personnes qui, d'après le rôle d'évaluation alors en vigueur dans la municipalité pour les fins municipales, paraissent être électeurs, soit à cause des immeubles qu'ils possèdent ou qu'ils occupent de quelque manière que ce soit, dans les limites de la municipalité, soit parce qu'ils ont le cens électoral requis au terme de l'article 173.

Néanmoins, dans le comté de Gaspé et dans celui de Bonaventure, le secrétaire-trésorier de chaque municipalité doit faire, en double, tous les ans, du premier au quinze du mois de juillet, cette liste des électeurs.

Si les listes ne sont pas régulièrement corrigées, si par partisanerie les conseillers municipaux ont retranché ou refusé d'insérer les noms de nos amis, c'est le temps de s'adresser aux tribunaux pour réparer les injustices.

Que les succès de la victoire ne nous endorment pas. La clique est toujours vigilante. Les voleurs sont infatigables. Surveillons les listes, et préparons nous dès ce jour, à la prochaine bataille.

DECES

En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 31 ans, Dame Joséphine Gauthier, épouse de Narcisse Rivard, courtier en Douane.

LES URSLINES DES TROIS-RIVIERES

Voyant que mon nom a été prononcé au sujet du livre des Ursulines des Trois-Rivières, je me suis persuadé à moi-même que si j'en parlais dans les journaux, mon écrit serait regardé comme l'acte d'un individu intéressé à faire valoir une œuvre de mérite. Lors de ma dernière visite aux Trois-Rivières, on m'a dit que je me trompais et que plus il est constant que je me suis identifié avec l'ouvrage en question, plus je devrais dire tout haut ce qui en est. A ce point je prends la plume.

D'abord, le livre était considéré comme infaisable parce que les archives du monastère ont brûlé en 1806. Comment donc raconter l'histoire de cette institution depuis 1697 jusqu'à 1806 ? C'était en effet, une tâche qui semblait demander une certaine dose d'imagination—et pourtant ce n'était pas ce que l'on voulait. Il y a vingt ans, l'une des révérendes Mères me posa ce problème. Je lui répondis : "L'histoire écrite étant une résurrection, vous pouvez ressusciter la vôtre." Et nous nous sommes mis à l'œuvre. J'ai surtout fourni des conseils sur la manière d'opérer pour retrouver les renseignements perdus. Nos efforts dépassèrent nos plus vives espérances. Les Sœurs ont travaillé avec un courage admirable sans jamais se lasser. De jour en jour, les sources de l'histoire encore inconnue s'ouvrent. Tout était recueilli et mis à sa place. Enfin, la rédaction finale commença. Racine disait : "J'ai terminé ma tragédie ; il ne me reste plus que les vers à faire." Quand il n'y a plus eu que le livre à écrire, nous nous sommes félicités les uns les autres.

Ce que renferme le premier volume est en partie l'histoire de notre ville. Par conséquent, c'est du neuf, puisque nos auteurs n'ont jamais étudié les annales particulières à cette partie du pays. Sous ce rapport les Ursulines des Trois-Rivières se sont toujours consultées par les chercheurs avides de parler des choses anciennes qui red viennent nouvelles. C'est un honneur pour la ville d'avoir produit un ouvrage dont le pays s'occupera toujours. Depuis 1613, date où M. Pierre Bocher écrivit des Trois-Rivières même, son "Histoire Naturelle de la Nouvelle-France," pareille ou non se n'est pas présentée à nous. On la citera désormais parmi les sources à mettre sous les yeux des lecteurs, tout comme "l'histoire" de M. Bocher. Je voudrais être le troisième sur cette liste.

Dans le champ qui appelle spécialement l'attention des Trifluviens, il y a un grand nombre de révélations. Le souvenir de ces anciens jours était perdu. On le fait revivre. Il restera dans nos familles. C'est la légende populaire, légende fondée, et non seulement honorable, mais glorieuse. N'est-il pas beau d'élever un tel monument à nos ancêtres ? Après avoir dressé au fondateur de leur ville la première statue de ce genre que nous montre le Canada, les Trifluviens se mettent à publier des livres, racontant ce qu'ils ont été et ce que l'on devrait savoir, lorsqu'il s'agit d'eux. Ils prennent leur place dans la grande histoire du Canada. Ce n'est pas trop tôt. Ceux qui ont été des premiers à la peine, ne devraient pas être les derniers au vingtième à la gloire.

Nous qui sommes le petit nombre et qui travaillons à répandre la connaissance des événements d'autrefois et de la nos console. Voici les Ursulines qui fournissent leur quote-part à l'étude de ces choses qui nous touchent de si près. Il faut les applaudir, il faut avoir leur livre auprès de soi pour le lire et relire et le revoir chaque fois que la cause de famille soulève un point d'histoire qui nous concerne. Je ne comprends pas des Canadiens qui ne lisent pas surtout leur histoire. On pourrait leur demander : "A quoi tiens-tu, toi qui ne tiens de rien ?" Sachons nous montrer non seulement de notre époque, mais hommes éclairés dans l'histoire des ancêtres. Les ancêtres ! mais c'est l'étoile du pays, c'est son cœur et son sentiment.

Le livre des Ursulines nous invite à un relèvement sous ce rapport. Que chacun de nous essaye de s'en rendre compte, et nous apprendrons ainsi à plaider notre cause beaucoup mieux qu'en nous renfermant dans un silence qui prouve trop souvent notre manque de renseignements sur elle ou telle question historique que nous devrions connaître par cœur. L'histoire c'est la loi, pour tout avocat du patriotisme.

Quand à l'œuvre que poursuivent les Ursulines et qu'elles caractérisent partout, il n'y a rien à en dire : l'éloge en est déjà et depuis longtemps dans toutes les bouches. Cependant, on le comprendra mieux en lisant leur livre. Il est bon de se rafraîchir la mémoire. Ici, c'est la cas, jamais plus noble institution n'a honoré un pays.

De cela encore, soyons fiers, et prouvons le en montrant aux étrangers le livre qui nous enseigne ces faits historiques si complètement d'accord avec l'ensemble de notre histoire. Je l'aime pour cela. Il n'est pas possible de le réduire aux allures banales de tant de peuples. Les pages ne respirent que le dévouement, l'héroïsme en un mot. Parmi les plus nobles sont les chapitres sur les Ursulines. L'histoire des femmes, en Canada, a contribué plus que de moi à cette formation extraordinaire d'un peuple faisant tout en grand, comme s'il était le maître du monde. Ah ! les Ursulines ! Si nous savions ce que la nationalité canadienne française leur doit, nous les vénérons à genoux, et vingt ans de travaux pour les servir ne nous semblerait pas onéreux.

Voyez les Trois-Rivières : Nous étions situés à trente lieues de Québec, à une époque où les voies de communication étaient des plus primitives. Elles s'établissent au milieu

PANNETON & BLOUIN

— NEGOCIANTS EN —
Quincailleries
Peintures, Huiles,
Vernis, Vitres,
Mastic, Etc.
Cable, Plâtre,
Coaltar, Ciment,
Etope, Résine, &c
SPECIALITÉ : Articles pour construction et Fourniture de moulins.

A l'Enseigne du GROS CADENAS
30, RUE DES FORCES, 30
TROIS-RIVIERES
UNE VISITE EST SOLICITÉE.

N. MARCHAND & Cie
AGENTS D'ASSURANCES
Bureaux : No. 42, RUE DU PLATON
TROIS-RIVIERES
Compagnies de première classe. Règlement des réclamations prompt et libéral. 24-2-92-1a

Perry Davis' PAIN-KILLER
DROIT AU BUT. AGIT INSTANTANÉMENT.
Pour CRAMPES, FRISONS, COLIQUES, DIARRHÉE, DYSSENTERIE, CHOLERA MORBUS, et toutes les MALADIES des INTESTINS, AUCUN REMÈDE N'EGALE LE PAIN-KILLER.
Il a un effet magique sur le Choléra du Pays et les Douleurs des Intestins.
C'EST LE MEILLEUR REMÈDE DE FAMILLE POUR BRULURES, MEURTRESURES, ENTORSES, RHUMATISME, NEURALGIE et MAL de DENTS.
EN VENTE PARTOUT A 25c. LA BOUTEILLE.
Mélangez-vous des Contrefaçons et Imitations.

EN GARDEZ-VOUS A LA MAISON ?
ALLEN'S LUNG BALSAM.
AUCUN REMÈDE N'EST MEILLEUR POUR TOUX, RHUMES, CROUP, CONSOMPTION, &c.

Maison à Louer
Une bonne maison à louer sur la rue St-François-Xavier, No 76, occupée par M. Thos Malou. Pour prix et conditions, s'adresser à
W. E. GENNIS, A la prison.
20-2-92-1m

Corporation
DE LA CITÉ
Des Trois-Rivières
AVIS PUBLIC est par le présent donné que la Liste des Electeurs parlementaires de la Cité des Trois-Rivières a été préparée suivant la loi, et qu'un double est déposé à mon bureau, en l'Hôtel-de-Ville, à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée. Toutes plaintes contre la dite liste devront être produites par écrit dans les quinze jours de cette date.
L. T. DESAULNIERS, Secrétaire-Trésorier,
HOTEL-DE-VILLE, Trois-Rivières, 15 Mars 1892.

LA SURDITE
Guerie chez soi
Un ospanseul en Français décrivant la manière de se guérir chez soi-même et sans secours étranger de la surdité et de bruits d'oreilles. Le Rev. D. H. W. Harlock, du Presbytère, écrit : "Faites tout au monde pour employer ce moyen dont la valeur est de premier ordre, et qui m'a rendu le service le plus signalé." Franco, 50 centimes—M. Raymond et Cie., Éditeur, 36, Rue des Martyrs, Paris

A VENDRE
UN HOTEL BIEN SITUÉ
Le sommé vendra à bonnes conditions. Hôtel occupé par M. Th. LAQUEUR, à Batican. C'est le meilleur poste de tout le comté de Champlain. Près du débarcadère des bateaux de la Cie Richelieu & Ontario.
I. JOHNSTON, Batican.
30-12-91-1m

Maison à Vendre
Une belle maison, dans le village de St-Stanislas de Batican, de 30 pieds carré, à deux étages, avec magasin, hangar et cour. Beau terrain de 139 pieds de front, sur 270 de profondeur, bien situé pour le commerce ou tout corps de métier, spécialement pour un tailleur, vu qu'il n'y en a pas dans le village. Prix : \$475.00. \$475.00 comptant, le reste \$50.00 par année, avec intérêt de 600 par année ce qui est de 50 00 au dessus de la valeur de cette propriété.
S'adresser à
ADOLPHE CRETE, St Jacques des Pêches, 2-3-92-3m.

AVIS PUBLIC
G. LASSALLE
Percepteur du Revenu Provincial
Tient son bureau maintenant sur la
RUE ST JOSEPH, AU No 28
12-3-92-1a

Parlement Fédéral

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, 14 mars.

La séance s'ouvre à 3 heures.

M. McMillan, député de Vaudreuil, prend son siège.

Plusieurs bills privés subissent leur deuxième lecture.

En l'absence de M. Landerkin, M. Sutherland demande si c'est l'intention du gouvernement d'amener pendant la présente session l'acte des élections contestées afin que les juges de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick puissent rendre leurs jugements dans le délai de 6 mois fixé pour l'instruction des contestations d'élections comme c'est le cas pour les jugements rendus par les juges d'Ontario et de Québec et par la Cour Suprême du Canada.

Sir John Thompson répond qu'il n'y a pas de nécessité d'amener la loi vu qu'elle est uniforme pour toutes les provinces.

LES DIFFICULTÉS AVEC TERRENEUVE.

M. White, de Shelburne, soumet à la Chambre l'affaire de Terre-Neuve au moyen d'une longue série de questions posées au ministre.

L'honorable M. Tupper répond que son attention a été appelée sur la lettre publiée dans le Witness du 9 février, au sujet des difficultés avec Terre-Neuve. C'est un fait que le gouvernement canadien a promis à ce lui de Terre-Neuve de partager les produits des licences accordées en Canada à des pêcheurs américains, les quelles licences devaient être valables à Terre-Neuve comme en Canada et vice versa. Conformément à cette entente le gouvernement canadien a tenu un compte des recettes provenant de ces licences. Il a fait un rapport en conséquence au gouvernement de Terre-Neuve mais ce dernier a refusé de fournir un état des licences qu'il avait accordées et des recettes en provenant. Aucun partage n'a pu être fait. Le ministre de la marine a raison de croire que le gouvernement de Terre-Neuve a accordé plus de licences et retiré plus d'argent de ce chef que le gouvernement canadien. De plus le gouvernement est informé que le gouvernement de Terre-Neuve lorsqu'il essayait d'obtenir le consentement de Sa Majesté à l'acte de la boîte passée par la législature de cette colonie, a formellement promis que les dispositions de cet acte ne seraient pas appliquées aux canadiens et c'est un fait acquis que depuis l'avènement au pouvoir du présent gouvernement de cette colonie, cette promesse a été violée continuellement et qu'elle a été violée en 1890 antérieurement à toute protestation formelle par le gouvernement canadien contre l'arrangement projeté entre les Etats-Unis et Terre-Neuve.

L'honorable M. Laurier dit que les réponses du ministre de la marine indiquent qu'une correspondance a dû avoir été tenue entre le gouvernement du Canada et celui de Terre-Neuve. Il demande si cette correspondance sera soumise à la chambre.

L'honorable M. Tupper répond affirmativement.

En réponse à sir Richard Cartwright, l'honorable M. Foster donne le détail des emprunts faits par le gouvernement pour une durée de moins de trois ans. Ces emprunts forment un total de \$9,753,333; l'intérêt de 4 pour cent.

L'honorable M. Foster dépose ensuite devant la chambre les estimés budgétaires pour l'exercice se terminant le 30 juin 1893.

AGRANDISSEMENT DES CANAUX.

M. Denison, député de Toronto, dit que le temps est arrivé pour le Canada de songer à mettre ses canaux à un profondeur de 20 pieds, et de discuter cette question devant la Chambre. C'est la raison qui l'engage à soumettre la résolution suivante :

Considérant que le nouveau canal des Etats-Unis, au Sault Sainte Marie, est construit avec une profondeur de 18 pieds, et considérant que ce pays se propose de creuser ses canaux sur les grands lacs jusqu'à une profondeur de 20 pieds; Considérant que l'approfondissement projeté a déjà été mis en pratique à l'embouchure de la rivière Détroit; cette chambre est d'opinion qu'il est opportun que l'on donne une profondeur de 20 pieds au canal de Soulanges et aux autres canaux du Saint Laurent.

Messieurs Denison, Burgin, McDonnell et Davin parlent à l'appui de cette motion. Ils disent que l'augmentation du commerce et l'exemple donné par les Etats-Unis qui approfondissent leurs canaux entre les grands lacs, à 20 pieds, font au gouvernement une nécessité de se mettre à l'œuvre dès maintenant. Le coût de ces travaux est évalué à une somme de soixante à soixante-dix millions, c'est un montant considérable, mais l'on peut procéder par étapes, commencer d'abord par donner cette profondeur de vingt pieds au canal de Soulanges. Mais quand même il faudrait dépenser pour ces travaux autant qu'il a été dépensé pour le chemin du Pacifique, le pays ne devrait pas reculer devant la dépense, car les canaux constituent une route qui est la propriété du pays, tandis que le chemin du Pacifique est la propriété de cette compagnie.

Il faut aussi considérer l'élan que l'ouverture de cette artère maritime donnerait au commerce interprovincial. Le charbon de la Nouvelle-Ecosse pourrait être transporté à Toronto et les vaisseaux porteraient au retour des cargaisons de farine pour les provinces maritimes.

A la demande de M. White, de Shelburne la chambre donne ordre de faire produire les deux états suivants: 1o Etat faisant connaître la quantité, la valeur et les espèces de poissons importés de Terre-Neuve, en Canada chaque année, pendant les

cinq dernières années et le montant des droits qui auront été payés sur ces importations si elles eussent été faites d'autres pays. 2o Etat indiquant le nombre de navires terre-neuviens, le chiffre de leurs équipages et le nombre d'établissements fixes de pêche reconnus comme appartenant à des habitants de Terre-Neuve, avec le nombre des personnes qui ont fait la pêche l'an dernier, en tout ou en partie dans les eaux du Labrador Canadien et des Isles de la Madeleine.

DEMANDES DE DOCUMENTS

A la demande de M. SOMERVILLE, ordre est donné de produire les documents suivants :

Copie de toutes correspondances, rapports d'ingénieurs, pétitions ou autres documents concernant l'exploration ou le creusement du chenal du rapide des Galops.

Copie de toutes correspondances entre le gouvernement canadien et le gouvernement anglais, au sujet de l'admission du bétail vivant venant des Etats-Unis et copie de tous ordres en conseil à ce sujet.

Copie de toutes les soumissions reçues pour travaux de gravure ou d'impression depuis 1882 et de tous les contrats conclus à ce sujet, y compris le contrat de l'année actuelle; aussi, copie de toutes correspondances à ce sujet depuis 1882.

A la demande de M. Laurier un ordre de la Chambre est adopté ordonnant la production des documents suivants :

Copie de toutes pétitions des MM. Allan et de toutes autres personnes demandant une diminution des droits de douane sur le fer.

Copie de la circulaire émise le 10 juin 1891 par le département de la marine au sujet des "droits" pour les marins malades en Canada, et la listes des personnes auxquelles cette circulaire a été adressée.

LES ECOLES DU MANITOBA.

M. Larivière, en demandant copie du jugement de la Cour Suprême dans l'appel de la cause de Barrett et de Winnipeg, comme communément sont le nom de "Cause des écoles du Manitoba," dit que son but n'est pas de soulever maintenant un débat sur cette question, mais seulement de compléter, par la production de ce jugement, la liste des documents qu'il a déjà fait mettre devant la Chambre, l'année dernière. Avec tous les documents devant elle, la Chambre sera mieux en mesure de discuter cette importante question lorsqu'elle lui sera soumise.

A six heures la Chambre s'ajourne.

CHRONIQUE

Du Courrier du Canada :

Samedi dernier, impossible de trouver dans les colonnes du Courrier la plus petite place pour y glisser mon humble prose. Politique, politique, politique, tout était envahi par cette arrogante et impérieuse personne.

Mais, Dieu merci, la tourmente a cessé, et aujourd'hui je reprends ma tâche hebdomadaire avec d'autant plus d'allégresse, que l'atmosphère de notre province est purifiée par le coup de tonnerre du 8 mars.

Dans ma dernière chronique j'avais proposé une devinette qui n'a pas eu moins de succès que les précédentes. Un grand nombre de réponses m'ont été adressées. J'en transcris ici quelques-unes :

Québec, 28 février 1892.

Mon cher Monsieur

Ai-je bien trouvé votre devinette d'hier? Honoré?

Y. B.

Réponse à la devinette proposée par Archiloque: Quiconque honore le déshonneur se trouve Honoré!

A. C.

St André de Kamouraska.

Monsieur,

Je me rends à votre invitation. Je crois avoir trouvé la réponse à votre petite devinette, qui a paru sur le Courrier du Canada samedi: Honoré.

Alice.

Pointe-aux-Trembles,

Portneuf,

28 Février, 1892.

Québec, 27 Février 1892

Monsieur Archiloque,

Je viens de lire votre intéressante chronique et vous remercie de nous intéresser si bien.

Le mot de votre devinette est "Honoré." A coup sûr, on l'a appelé ainsi alors qu'on ne pouvait savoir ce qu'il serait, et des malins disent qu'à son baptême il commençait à boadler pour se faire donner un nom qu'il ne devait jamais mériter.

Alma.

Québec Mars 1892.

Monsieur,

Le mot de la devinette est: Honoré.

A. L.

A Monsieur Archiloque,

Courrier du Canada, Québec.

Cher Monsieur,

Ma réponse à votre petite devinette publiée dans le Courrier du Canada du 27 courant est: "Honoré".....Mercier.

Votre tout dévoué,

F.....

Ottawa, 29 février 1892.

A Monsieur le Directeur du

Courrier du Canada,

Québec.

Monsieur le Directeur,

Ne connaissant ni la demeure, ni l'adresse de votre fameux chroniqueur, Archiloque, et croyant avoir

trouvé la réponse à sa devinette dans sa chronique du 3 mars dernier, je vous prie de lui faire parvenir la note suivante :

Copie de la devinette

Mon premier en français est une interjection— (ho?)

En anglais mon second est une négociation— (no)

Mon troisième et dernier en musique est un (son—ré)

Et quant à mon entier ce n'est qu'un poète— (son: Honoré)

J'ai l'honneur de me sousscrire,

A. G.

St-Flavien, 9 mars 1892.

La veille des élections, le Canada d'Ottawa publiait une longue élocution qui se terminait par cette tirade ébouriffante :

"Ce soir, lorsque l'heure du repos aura sonné, lorsque le soleil aura disparu à l'occident avec tout l'éclat de ce majestueux panorama qui signale son arrivée et son départ; lorsque les ombres de la nuit auront fait rentrer dans la solitude et le recueillement, le citoyen honorable, le père de ces grandes familles canadiennes françaises; lorsque, d'après les enseignements de sa mère et de l'Eglise, ce fils de cette fièvre et chevaleresque race française s'agenouillera humblement au pied de son lit, pour remercier Dieu de ses bienfaits et s'adorer dans son éclatante gloire et son incomparable bonté; que du profond de son cœur et dans toute la sincérité de son âme, il demande au Ciel de l'éclairer sur son devoir de demain.

"Le Ciel écoutera la prière de ce cœur franc et loyal. Dans la nuit, lorsque tout bruit aura cessé, lorsque la nuit éternelle et le silence régneront sur la terre, la Providence répondant à cette fervente prière, enverra auprès de lui un apôtre, dont la grande voix a déjà fait tressaillir le cœur de ses pères, et cette voix avec toute sa force et sa majesté d'autrefois lui dira: faites taire cette voix de Spencer Wood et laissez parler la grande voix du peuple!!!"

J'offre une récompense honorée à quiconque me dira le nom du monsieur qui a fait cette chose.

Il devait être joliment lancé, quand sa plume a tracé ces lignes grandiloquentes.

Voilà de la prose solennelle!

Voilà du style panaché!

Voilà de la phrase à grand spectacle!

Ce n'est pas en vain que le Canada a lancé cet appel aux électeurs. Ceux du comté à qui il s'adressait particulièrement, et qu'il entendait faire voter en faveur de M. Rochon, ont élu M. Tetreau par plusieurs centaines de voix de majorité.

De tels efforts de style produisent invariablement ce qu'on appelle au billard des effets contraires.

Il y a à Montmagny un jeune paltoquet qui s'appelle Philippe Auguste Choquette.

Ce jeune paltoquet est effronté, hardi, encombrant, bruyant, bavard, vantard.

Mais avec tout cela il n'est qu'un paltoquet!

Or, imaginez-vous que ce gamin de Montmagny a eu le tonnet d'adresser au secrétaire de Mgr Lafleche, la veille de la nomination, le télégramme suivant :

St-Thomas, 29 février 1892.

Au révérend secrétaire de Mgr Lafleche, Trois-Rivières.

Candidat conservateur et ses amis affirment que Sa Grandeur est l'auteur de l'article du Trifluvien relativement à l'ex-gouverneur Mercier.

C'est tellement extraordinaire que vous m'obligerez en me télégraphiant, à collecter, si tel est le cas, si Sa Grandeur en prend la responsabilité.

P. A. CHOQUETTE, M. P.

Le paltoquet Philippe-Auguste s'imaginait que ce ton de bravache était parfaitement convenable de la part d'un Choquette s'adressant à un évêque.

Naturellement, pas de réponse à cette sommation insolente.

Mon paltoquet insiste, et fait encore jouer le télégraphe :

1er mars 1892.

Très anxieux d'avoir réponse à dépeche d'hier. S'il vous plaît répondre.

P. Avo. CHOQUETTE, M. P.

De nouveau silence parfait du côté des Trois Rivières.

Philippe-Auguste ne peut en revenir.

Comment, l'évêque Lafleche fait la sourde oreille lorsque Philippe-Auguste Choquette qui parle!!!

Il envoie un troisième télégramme exigeant une réponse.

Et voici la tuile qui lui arrive sur la face :

1er mars 1892.

L'évêque refuse de donner aucune réponse au message de Choquette.

Trois-Rivières.

L'évêque ne répond pas au paltoquet Choquette qui lui a adressé un télégramme de polisson.

Vous pouvez vous imaginer la rage de Philippe-Auguste.

Il a versé sa bile dans l'Electeur de jeudi.

Et depuis ce temps tout le monde rit aux éclats de la mésaventure du paltoquet de Montmagny!

Avis aux gamins qui se doutent de rien.

Le moi de la fin :

A la Chambre, deux députés ont une assez vive discussion dans les couloirs :

— Eh! monsieur, s'écrie l'un deux, quelle conversation avez-vous? Depuis que vous siégez ici, vous n'avez pas encore ouvert la bouche.

— Vous vous trompez, réplique l'autre. Toutes les fois que vous avez parlé, je n'ai pu m'empêcher de bailler.

ARCHILOQUE

Notes Locales

Les exercices de la neuvaïne se sont terminés dimanche. La cérémonie de clôture a été très imposante. Le nombre des fidèles qui ont suivi ces exercices a été considérable. Tous les jours, à l'office de 7 heures du soir, l'église était encombrée de fidèles pieux et recueillis.

La vente par Encaïn des meubles de ménage, effets, lingerie, etc., appartenant à M. Ulric Dufresne, 80 et 82, Rue du Fleuve (ancien Hôtel Poliquin) aura lieu mercredi et jeudi le 23 et 24 de ce mois.

Cet ameublement se compose de sets de salon, salle à diner, sets de chambre à coucher en noyer, dessus en marbre, set en fresne, etc. Prelaris sideboard, chaises, table à extension, couteaux, couchettes, cuillères, couvertes, couvre-pieds, lingerie, poêles, ustensiles de cuisine, vaisselle, verrerie.

Tout cet ameublement est en parfait ordre et presque neuf. Avis aux acheteurs.

PERSONNEL

J. Coté, Ecr. Paie-Maitre, du Département des Travaux Publics, d'Ottawa, était en cette ville, lundi dernier.

AU PRIX COUTANT

Tout est vendu au prix du gros chez Collin & Petitclerc. Voyez l'annonce plus loin.

Notre ami Pierre Héroux, Ecr. marchand, à St-Sévère, a été élu maire de la paroisse de St-Maurice le 9 courant. Nos félicitations.

M. Dion vient de recevoir un stock nouveau du printemps. Ceux qui désirent voir ces tweeds n'ont qu'à aller au-dessus de son ancien magasin au 2ème étage. Hâtez-vous d'aller faire votre choix. Bas prix.

AU SEMINAIRE

Hier au soir, l'Académie St-Thomas d'Acquin célébrait magnifiquement, la fête de son illustre patron. A cette occasion, elle donna comme par le passé, une séance solennelle, où unissant l'utile à l'agréable, elle sut charmer l'auditoire d'épître qui s'y pressait. Sa Grandeur Mgr Lafleche rehaussant de sa présence cette digne société, qu'il protège tout spécialement, tant à cause de son but, qui est la conservation de notre belle langue française, qu'à cause de l'agréable qu'elle procure. Discours, musique etc. le tout fut un véritable succès. Nous félicitons cependant M. Jos. Barnard, président actuel de l'Académie, de son magnifique discours sur St-Thomas, et la Fanfara du Séminaire avec son habile directeur M. H. Weber, toujours fidèle à son admirable devise: Ora et labora; l'Académie marqua à grand pas dans la voie du progrès. La séance fut couronnée par une magnifique allocution de Mgr Lafleche, dont l'éloge n'est plus à faire. Succès à l'Académie!

Aujourd'hui a lieu le décompte des bulletins pour l'élection des Trois-Rivières. Après la séance du juge tout sera-t-il fini? Non. Un fait qui restera indéfiniment et qui, probablement, sans parti pris personne n'osera le contredire, c'est que les plus beaux tweeds du printemps sont chez Bondy & B aulac.

23-1-92

Tous ceux qui désirent se procurer des souvenirs de la grande fête de Mgr L. F. Lafleche et Mgr G. O. Caron sont respectueusement priés de s'adresser chez P. F. PINSONNEAULT Photographe, 178, Rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

Dimanche matin, vers six heures et demie, la cloche d'alarme appelait les pompiers au devoir.

Un incendie venait de se déclarer chez M. Jean-Baptiste Descoteau, rue Notre-Dame.

La maison, une construction en bois, était envahie par la fumée quand les pompiers arrivèrent sur les lieux, quelques minutes à peine après l'alarme.

On constata que le feu était pris dans les mansardes de la maison. Ils se mirent à l'œuvre avec ardeur sous les ordres du chef Hamel et en moins de vingt minutes ils eurent maîtrisé les flammes.

Les pertes sont couvertes par les assurances.

UN FARCEUR

Le Dr Grois, qui est un ennemi acharné des remèdes patentés, voulant un jour s'amuser au dépens d'une de ses malades qui se plaignait continuellement de mauvaise santé causée par le mal de matrice, qu'il ne pouvait guérir, lui dit un jour d'essayer le "Régulateur de la Santé de la Femme" et les plasters du Dr Larivière. Elle en acheta trois bouteilles et un plasters. Au bout de quatre semaines, la malade alla remercier son médecin du bon conseil qu'il lui avait donné. Elle était guérie et pleine de santé et le Dr Grois avait perdu une de ses meilleures clientes. Il ne recommande plus le Régulateur sans doute parce que ce merveilleux remède guérit trop vite pour la satisfaction de son porte-monnaie. Méfiez-vous des pharmaciens et des médecins qui vous disent du mal du "Régulateur de la Santé de la Femme" et des "Plasters" du Dr Larivière. Ils vous trompent pour faire plus de profit à vos dépens. MM. Evans & Sons et le Dr Leduc et Cie sont agents généraux pour le Canada. Pour toutes informations, écrivez au propriétaire, Dr J. Larivière, Manville, R. I.

23-9-1—1a

C. M. B. A.

Tous les membres de la Succursale No 101, C. M. B. A., sont priés d'assister aux funérailles de feu le me Narcisse Rivard, qui auront lieu Jeudi, le 17 de mars courant.

Les Frères C. M. B. A. devront porter leurs insignes et se réunir à l'Hôtel de Ville, à huit heures, jeudi matin, pour se rendre en corps à la résidence du Frère Rivard.

J. O. DESILETS, Sec. Arch.

Succursale 101, C. M. B. A.

Vieux Journaux à vendre à ce bureau.

NAISSANCES

En cette ville, le 13 courant, Madame Victor Carbonneau, un fils.

A Montréal, le 13 courant, Madame Henri Trudel, une fille.

N. E. CLEMENT

Ste Anne de la Pérade

Comté de Champlain

Agent général pour le district des Trois Rivières de la maison

D. M. MACPIERSON

De LANCASTER, Oal.

Pour l'installation de tous les machineries et ustensiles nécessaires pour l'établissement de Fromageres et de Beurrieres.

MOULIN A GAILLÉ,

PRESSE A FROMAGE,

MOULES A FROMAGE,

BASSINS A FROMAGE,

BOUILLOIRES, ENGINES, ETC.

CENTRIFUGES DE TOUTES SORTES.

BOITES A FROMAGE,

BOIS POUR BOITES A FROMAGE.

Fournitures pour Fromageries et Beurrieres.

CORRESPONDANCES SOLICITEES

N. B.—MONSIEUR CLEMENT achète le fromage et le beurre pour une maison de Montréal.

16-3-92—3m

CHANGE

POUR UN

BOULANGER

La boulangerie située au No 52, Rue Badeaux, près du marché, à louer à de bonnes conditions.

S'adresser au

Dr PANNETON.

16-3-92—joo.

Compagnie de Pulpe des Laurentides

(LIMITED)

AVIS est par le présent donné qu'une assemblée générale spéciale des actionnaires de la dite compagnie, aura lieu dans le bureau de JOHN FORMAN, No. 18 Rue St-Alexis, Montréal, Mardi le cinquième jour d'avril prochain, à deux heures de l'après midi, dans le but de prendre en considération un règlement qui leur sera alors soumis pour approbation, sous la section 37 de l'acte de la compagnie, autorisant les directeurs à emprunter sur le crédit de la compagnie et à émettre à cette fin des bons ou débentures et d'en disposer par vente ou hypothèque à telles conditions qui seront alors déterminées.

JOHN FORMAN, Secrétaire,

Compagnie des Laurentides, (lim.)

Montréal, 11 Mars 1892.

NOTICE is hereby given that a special general meeting of the Shareholders of this Company will be held in the office of JOHN FORMAN at No 18 St. Alexis St, Montreal, on Tuesday the Fifth day of April next at two o'clock in the afternoon for the purpose of considering a by law to be then submitted for approval under section 37 of The Company's Act authorizing the directors to borrow money upon the credit of the Company and issue Bonds there for and to dispose of said Bonds by sale or hypothecation upon such terms as may then be fixed.

JOHN FORMAN, Secretary,

Laurentide Pulp Co. (Lim.)

Montreal, 11th March 1892.

Province de Québec, District des Trois-Rivières, Cour Supérieure, No 576, Pierre Rocher, cultivateur, de la paroisse de Ste Marie Magdeleine, du Cap de la Magdeleine, Demandeur, vs Ulphe Charest, entrepreneur et jobber, de la cité des Trois-Rivières Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaitre dans les deux mois.

Trois-Rivières, 10 Mars 1892.

J. B. O. DUMONT

Député P. C. S.

District des Trois-Rivières.

UN ECERVELE

Il y a des gens qui ne doutent de rien. Mettez leur sur les épaules un vêtement quelconque et dites leur que c'est le manteau de la royauté, de suite ils posent en princes et citent tout le monde à leur tribunal.

Le plus fou de la bande, le plus écrivé de tous ces parvenus pétris dans le même boue et façonnés dans le même moule, c'est cet ignorant tapageur, cet avocat de quatrième ordre, ce pourfendeur de chrétiens, qui s'imagine être un grand sire, parce que les intelligents électeurs qu'il élève M. Bernèche sont les mêmes électeurs qui ont fait de M. Choquette un député quelconque.

Du moment que M. Choquette partage avec M. Bernèche, l'honneur, la gloire de représenter le comté de Montmagny, il n'y a plus qu'à se prosterner devant tant de grandeur. Tout le monde doit s'effacer devant cette petite personnalité prétentieuse, et malheur à ceux qui ne saluent pas sa royale insignifiance.

L'Electeur d'hier matin dévoile, sans le vouloir peut-être, l'impertinence sans nom, le manque complet de savoir-vivre de ce parvenu qui aurait pu être quelque chose s'il n'était pas sorti de sa sphère, de l'humble sphère dans laquelle l'avaient placé ses parents quand ils voulaient en faire un agent d'assurance.

M. Choquette est de l'école Mercier. Il a été à un moment donné le secrétaire du défunt grand homme, il a fréquenté la mauvaise compagnie des Langelier, et aujourd'hui il fait de l'œil à Papa Bernèche.

C'est un libéral avancé. Mais avant tout c'est un homme qui manque complètement d'éducation. C'est un écrivé qui fait son petit empereur !

Qu'on en juge. Voici le ridicule télégramme qu'il a envoyé au secrétaire de Monseigneur Lafèche :

"St-Thomas, 29 février 1892.

"Au révérend secrétaire de Monseigneur Lafèche,

"Trois-Rivières.

"Candidat conservateur et ses amis affirment que Sa Grandeur est l'auteur de l'article du Trifluvien relativement à l'ex-gouverneur Mercier.

"C'est tellement extraordinaire que vous m'obligerez en me télégraphiant, à collecter, si tel est le cas si Sa Grandeur en prend la responsabilité.

"P. AUG. CHOQUETTE, M. P."

Voyez vous ça un peu ?

Monseigneur Choquette qui pose en juge, qui cite l'évêque des Trois-Rivières à son tribunal et qui se permet de l'interroger.

Parole d'honneur, il n'y a plus d'enfants.

N'allez pas demander à ce fon de Choquette, de quel droit il se permet d'interroger un évêque, il vous répondra qu'un chien peut bien parler à un évêque, ce qui est parfaitement vrai dans le cas actuel. C'est tout ce que vous pourrez en avoir.

Naturellement aux Trois Rivières, on ne reconnaît pas à M. Choquette le droit d'interroger et à sa sottise demande on ne donna aucune réponse.

Le petit homme répéta sa bêtise.

Nous citons l'Electeur textuellement. C'est si incroyable que personne ne voudrait croire à tant d'audace et d'impudence, si on ne mettait sous les yeux du public la version écrite par M. Choquette lui-même : car, dans tout le district de Québec il n'y a pas d'autre écrivé qui puisse commettre une telle balourdise..... et s'en glorifier.

Voici ce que dit M. Choquette dans l'Electeur :

"Le lendemain matin, n'ayant pas reçu de réponse, M. Choquette télégraphia de nouveau à Trois Rivières le 1er mars 1892.

"Très anxieux d'avoir réponse à dépêche d'hier. S'il vous plaît répondre, P. AUG. CHOQUETTE, M. P."

Cette seconde dépêche étant encore restée sans réponse, M. Choquette retourna au télégraphe, et tout ce qu'il put obtenir fut la note suivante du bureau de télégraphe de Trois-Rivières :

"1st March, 1892.

"The bishop will not give any answer to Choquette's message.

Three Rivers."

[Traduction]

"1er mars 1892.

"L'évêque refuse de donner aucune réponse au message de Choquette.

Trois-Rivières."

Nous citons cet incident pour répondre à ceux qui disent que les libéraux n'ont pas osé s'adresser directement à Mgr Lafèche pour mettre fin à l'impudence en question.

Mgr Lafèche, mis en demeure par un député du peuple, a dédaigné et refusé de répondre, et la calomnie a fait son œuvre.

En effet, Mgr Lafèche a dû dédaigner de répondre au petit impertinent qui signe P. Aug. Choquette, M. P. (!) gros comme le bras et qui n'a pas encore appris le savoir-vivre.

Il y a des domestiques qui sont certainement plus gentilhommes que certains députés.

Nous recommandons M. Choquette au magistrat de son village. Il aurait besoin d'une bonne leçon. S'il ne prend pas garde à lui il l'aura avant longtemps.

Le Matin

Impressions de luxe exécutées avec soin à ce bureau.

UN NOUVEAU MYSTERE

Un cadavre sous trois pieds de glace

On croit que c'est celui d'un Canadien nommé Gilbert Gamache, de Lawrence

Hier matin, vers onze heures, des employés des canaux et défilés étaient occupés à briser la glace du bassin situé près de la Lowell Machine Shop, lorsque tout à coup l'un d'eux frappa de son coupe-glace un cadavre qui flottait à la surface de l'eau. Il se détacha de la glace et fut entraîné par le courant jusqu'au bassin de la filature de Prescott, où plusieurs hommes armés de perches, attirèrent le cadavre sur la berge du canal.

L'entrepreneur de pompes funèbres Brooks fut averti, et il fit transporter le cadavre dans ses salles, rue Prescott. C'est celui d'un homme, âgé d'environ 35 à 40 ans, et pesant à peu près 160 livres. Il porte un habillement noir en assez bonne condition, un pardessus demi-saison de même couleur, un corps de la n° blanche et une chemise de coton blanc rayé bleu et noir. Sa figure est rouge et très rouge, il porte des favoris brun foncé. Il a le nez petit et on dirait qu'il a été applati. Les cheveux qui lui restent sur la tête, sont longs et ondulés.

Le corps a dû séjourner dans l'eau environ 3 ou 4 semaines, mais ayant toujours été sous les glaces d'un côté, il n'est pas trop décomposé. Il porte quelques traces de violence sur la tête, qu'il a probablement reçues en flottant sous la glace. La chair de la main droite est décomposée, la main gauche est enveloppée dans un linge. Aucune somme d'argent n'a été trouvée dans ses vêtements.

Tout ce qu'il possédait sur lui qui pourrait aider à établir son identité est : deux petits livres mémorandums sur lesquels étaient inscrits plusieurs noms.

Le nom qui revient le plus souvent sur ces livres, est celui de "Gilbert Gamache." Sur la première page d'un de ces deux livres sont écrits les mots suivants : "Souvenir, Gilbert Gamache, pour la boisson." Au-dessus de ces mots est dessinée une croix sous laquelle on remarque les lettres J. H. S.

Tout est écrit au crayon et d'une manière assez lisible. L'on a aussi trouvé dans les poches de son gilet, un crayon, un peigne et quelque petits objets de peu d'importance. Vers cinq heures, hier après-midi, le docteur Irish a tenu une enquête sur le cadavre. Il n'a pu attribuer la mort, ni à un accident, ni à un suicide le corps étant dans son état normal. Il a trouvé dans ses poches deux lettres. Une adressée à M. Frank Bonin, 38 Amesbury St. Lawrence Mass., une autre adressée à Gilbert Gamache, 399 rue Essex. Cette dernière est datée du 29 octobre 1891 et a été mise à la poste à Chépacet, R. I.

Une troisième inachevée, et signée Gilbert Gamache était adressée à sa "chère cousine." Il invitait celle-ci à venir à Lawrence, où elle pourrait trouver de l'occupation. D'après le contenu de cette lettre ce Gilbert Gamache devait travailler dans quelque manufacture.

Des informations ont été demandées à M. François Terrien, No 84 Broughton avenue, mais celui-ci ne put rien dire qui jetât de la lumière sur le sujet. Toutes les familles du nom de Gamache de cette ville ont été vues mais aucune ne connaissait "Gilbert" Gamache.

Nouveaux détails

Après avoir lu les adresses trouvées sur le cadavre, hier après-midi, des informations ont été prises à Lawrence à l'adresse du No 399 rue Essex. Par l'entremise de M. Gadbois, entrepreneur de pompes funèbres de Lawrence il appert que le cadavre était bien celui de Gilbert Gamache.

M. Gadbois et Mme Gamache, la veuve du noyé, sont venus à Lowell pour établir l'identité du cadavre.

Mme Gadbois reconnut tout de suite son mari.

Elle dit qu'il a quitté Lawrence le 17 décembre dernier en quête d'ouvrage et que depuis ce temps, il n'a pas été revu.

Il était âgé de 28 ans seulement, était marié depuis environ 5 ans et était père de deux enfants en bas âge. Il était le fils de Norbert et de Matilda Gamache et est né dans l'état de New-York. De son métier il était tisserand. D'après ce que disent sa femme et d'autres personnes qui l'ont connu, il s'adonnait à la boisson et souvent quitté le toit conjugal sans dire à son épouse où il allait. Quand il est parti, en décembre dernier, il lui a dit qu'il allait dans les environs et qu'il ne savait pas quand il reviendrait.

Mme Gamache, depuis son départ, travaillait dans les manufactures afin de pourvoir aux besoins de ses enfants.

Depuis plus de cinquante ans

Le SIROP CALMANT DE MME WINSLOW a été employé par des millions de mères, pour leurs enfants, pendant la dentition. Si vous êtes troublé la nuit ou réveillé par un enfant malade qui souffre et pleure de douleur, ou à des dents qui percent, demandez de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Ce sirop soulage de suite le pauvre petit. Fiez-vous à lui, mères, il n'y a pas d'erreur. Il guérit la Diarrhée, règle l'Estomac, et les Boyaux, guérit de la Colique amollit les Gencives et diminue l'Inflammation, et donnera de la force et de l'énergie à tout le système.

Le SIROP CALMANT DE MME WINSLOW pour la dentition des enfants est agréable au goût et est prescrit par les plus âgées et les meilleures des femmes médecins et des nourrices aux Etats Unis. Prix : vingt-cinq centins la bouteille. Vendu par tous les pharmaciens dans tout l'univers. Soyez certain de demander le SIROP CALMANT DE MME WINSLOW

ALLUMETTES DE EDDY

Telegraphes et Telephones

INFAILLIBLES. SANS DANGER. AGREABLES.

Chaque petit bois une allumette. Chaque allumette un coup sur.

Pas de Mauvaise Odeur. Pas de Degouttement de Souffre.

En vente partout. N'en acceptez pas d'autres.

USINES A H. L. CANADA. ETABLIES 1851.

Le dénoûment du drame à Lowell

Mort du meurtrier

Il échappa à la justice des hommes

Les explications du mari et du rival

Lowell, Mass., 11—Aucun fait nouveau n'a transpiré qui puisse éclaircir la tragédie mystérieuse de cette ville.

Le cadavre de la victime Clara Bergeron a subi une autopsie, puis a été transporté aux salles de M. E. H. Duprez, rue Merrimack. Il a été inhumé au cimetière catholique de la ville, après un service à l'église St-Joseph.

Les autorités ont permis à plusieurs représentants de la presse d'aller visiter Drew, le meurtrier, à la ferme de la cité. Il était étendu sur une couchette en fer, gardé par deux surveillants. Il refusa d'abord de répondre à aucune question ; puis quand il se décida à parler, il se contenta de s'exprimer par monosyllabes. Il dit qu'il ne sait pas comment sa femme est morte, ni comment elle a été blessée. Il a connu un jeune homme du nom de Byron Quimby, mais il n'en a jamais été jaloux. Il admit qu'il l'a déjà mis à la porte.

Il nie avoir jamais en aucune querelle avec sa femme et n'a jamais essayé de la tuer.

Byron Quimby est un jeune homme que quelques-uns croient avoir été le rival de Drew.

Etant interviewé par un reporter, il dit : "J'ai bien connu Drew ; c'était un vilain garnement. Je suis venu à Lowell il y a six ans. D'ou demeurait sur la rue Charles, il y a une dizaine d'années.

"Drew m'avait invité à aller me mettre en pension chez lui et j'ai accepté. Je trouvais leur position des plus pénibles et j'achetai moi-même des meubles et des provisions pour eux deux.

"Drew travaillait le dimanche comme la semaine. Un dimanche soir, à son retour, il me trouva dans la chambre de sa femme, avec celle-ci et une jeune fille en visite chez lui.

Il ne fit rien paraître ; mais, la nuit venue, il quitta le lit où nous étions couchés ensemble et se rendit dans la chambre où sa femme dormait avec sa jeune amie. Il était armé d'un rasoir et sans ma prompte intervention un crime aurait été commis.

"Quelques jours plus tard, je me décidai à aller pensionner ailleurs. Plus tard, M. Bergeron, le père de Mme Drew, vint se mettre en pension avec moi sur la rue Appleton. Nous couchions dans la même chambre. Souvent Mme Drew venait voir son père et son mari en était jaloux, croyant qu'elle venait pour me voir. Ces jours derniers je suis allé faire visite chez Drew et il m'a mis à la porte. Sa femme le craignait et voulait le laisser mais elle avait peur qu'il ne la tuât."

MORT DE MEURTRIER

Les vœux du père Drew ont été accomplis. Il a visité son fils, avant-hier soir, et, en sortant, il pria le ciel de le lui enlever. Il savait que si son fils survivait à ses blessures, la justice des hommes lui ferait probablement subir le supplice infamant de la pendaison.

Après une nuit agitée, le meurtrier a expiré à 8 h. 10 hier matin.

Ainsi finit un drame de famille qui a créé une grande sensation dans la colonie canadienne-française de Lowell et le voile mystérieux qui couvre cette triste tragédie restera baissé pour toujours.

LA CONSOMPTION GUERIE

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe, l'As-thme et toutes les Affections des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse ; et toutes les Maladies Nerveuses ; après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Envoyer par la poste un timbre et votre adresse. Mentionnez ce journal.

W. A. NOYES, 820 Powers' Block, Rochester, N. Y.

Un enfant martyr

PROBIA, Illinois, 13—Un agent de police de cette ville a trouvé en faisant sa ronde, un petit fille d'une dizaine d'années gisant sans connaissance sur un tas de neige. Après avoir reçu les soins qui l'ont fait revenir à elle, l'enfant a raconté qu'elle était la fille adoptive des époux Petty, arrivés de Memphis à Probia, depuis quelques semaines seulement. Ces parents inhumains envoyant la petite fille courir la ville pour vendre de menus objets, et, le soir elle ne rapportait pas une certaine somme, ils lui faisaient subir toutes sortes de mauvais traitements. Ils la pendaient par les poignets et la battaient à tour de bras ; ou bien encore lui appliquaient un fer rouge sur les jambes et saupoudraient de sel les brûlures pour les rendre plus douloureuses. L'examen de l'enfant a révélé que son pauvre petit corps était, en effet, couvert de plaies, de brûlures et de contusions.

La police s'est mise à la recherche des époux Petty et les a arrêtés au moment où ils s'apprêtaient à quitter la ville. On a trouvé sur la femme une somme de \$300, coussu dans les plis de sa robe et on a découvert qu'ils avaient engagé au mont-de-piété des diamants valant \$1,000. Ces deux brutes ont été conduites immédiatement à la prison pour les mettre à l'abri d'une vengeance populaire possible, car l'opinion publique à Probia est très montée contre les époux Petty.

LA CANADIENNE

Compagnie d'assurance sur la vie DE MONTREAL

Il nous fait plaisir de constater que cette compagnie a payé le 9 Juillet courant, la somme de \$2,000 aux héritiers de feu Jacques Robitaille, de Québec, et d'engager nos citoyens à encourager cette compagnie locale si avantageuse et honorable.

DEMANDEZ LES CIRCULAIRES.

Cette compagnie a besoin d'agents pour les localités non encore représentées. S'adresser au bureau principal, 114 rue St Jacques Montréal. 25-7-91—Jno

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières. Dans la Cour Supérieure. No. 570. Dame Louise Papineau, épouse de Ulderic Grenier, commerçant, tous deux de la cité de Trois-Rivières, a, ce jour, institué une action en séparation de biens contre son dit époux.

Trois-Rivières, 12 Février 1892.

S. A. GERMAIN, 1er

Avocat de la demanderesse.

Huile Dorée

Cette préparation nouvelle, qui se recommande déjà par le grand nombre de personnes qui s'en sont servies,

Empêche la chute des cheveux et aussi la Guéri ses pellicules sur le cuir chevelu.

Toute personne qui commence à perdre ses cheveux en arrière la chute. Il s'agit pour cela de suivre la direction qui est sur la bouteille.

Mme Vve E. Hamel, LOWELL, E. U.

Dépôt à Trois-Rivières chez R. W. WILLIAMS, Pharmacien, coin des Rues Notre-Dame et du Platon.

Dépôt à Québec chez Mlle CATHELLIER coin des Rues Desfossez et de la Chapelle, Saint-Roch.

Chemin de Fer Pacifique Canadien

Convoy descendant

Convoy express

Convoy local

Convoy de nuit

Convoy du dimanche

Arr. Québec, 1.30 p.m. 10.30p.m. 1.30p.m. 4.15 p.m. 1.30p.m. 4.30 p.m. 6.30 p.m. 10.30p.m. 1.30p.m. 4.15 p.m. 1.30p.m. 4.30 p.m. 6.30 p.m. 10.30p.m.

THE RIPANS TABLES regulate the stomach, liver and bowels, purify the blood, are pleasant to take, safe and always effectual. A reliable remedy for Biliousness, Blisters on the Face, Bright's Disease, Catarrh, Colic, Constipation, Chronic Diarrhea, Chronic Liver Trouble, Diabetes, Disordered Stomach, Dizziness, Dysentery, Dyspepsia, Eczema, Flatulence, Female Complaints, Foul Breath, Headache, Heartburn, Hives, Jaundice, Kidney Complaints, Liver petite, Mental Depress Rash, Painful Digestion, Blood to the Head, Salt Rheum, Scald Headache, Skin Diseases, Tired Feeling, Torpid Brash and every other that results from impure blood or a failure of their functions by the stomach, liver and intestines. Persons given to over-eating are benefited by taking one tablet after each meal. A continued use of the Ripans Tablets is the surest cure for obstinate constipation. They contain nothing that can be injurious to the most delicate. 1 gross \$2, 1/2 gross \$1.25, 1/4 gross 75c, 1-24 gross 15 cents. Sent by mail postage paid. Address THE RIPANS CHEMICAL COMPANY, New York.

DRUMMOND COUNTY RAILWAY.

HORAIRE No 3 COMMENCANT LUNDI, 29 JUIN 1891.

TRAINS DE L'EST. TRAINS DE L'OUEST.

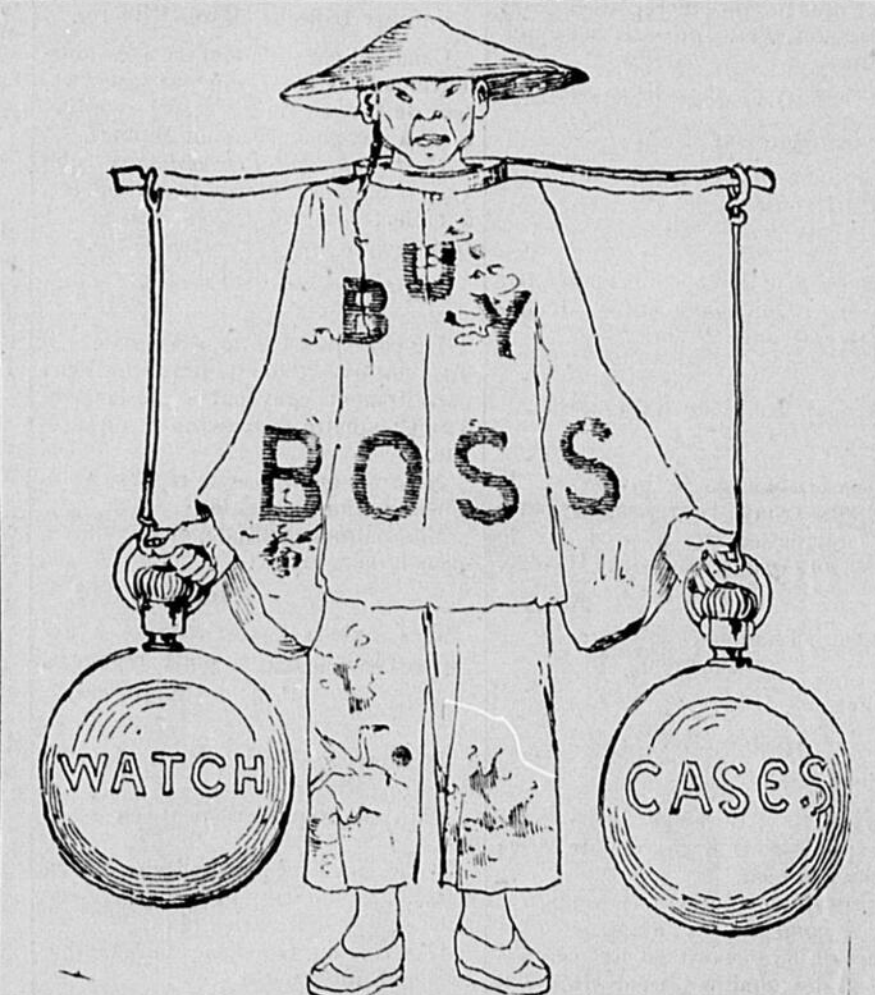
Table with columns for No 5, No 3, No 1, STATIONS, No 2, No 4, No 6. Rows include A. M., P. M., G.T. Ry. BONAVENTURE ST, LVE. MONTREAL ARR, ST. HYACINTHE, STE ROSALIE, ST EDWARD, STE HELENE, ST EUGENE, DUNCAN, ST GERMAIN, DRUMMONDVILLE, ST CYRILLE, CARMEL, BLAKE, MITCHELL, ST LEONARD, STE MONIQUE, ARR. NICOLET LVE.

NOTE—Les trains circulent tous les jours, les dimanches exceptés. Les passagers prennent le train à la gare Bonaventure, Montréal.

*STATIONS DE PAVILLONS

A. OUELLETTE, Wm MITCHELL, Agent Général du Fret et des Passagers, GÉRANT GÉNÉRAL.

DRUMMONDVILLE, QUÉ., 22 Juin 1891.



IMPORTATION

Une grande quantité de marchandises nouvelles, consistant en MONTRES, BIJOUX EN OR ET ARGENT ET ARGENTERIES, CANNES A POMMEUX D'OR, ARTICLES DE FANTAISIE, ETC.

Convenables pour cadeaux de Noces et d'anniversaires de Naissance

Montres, Horloges et Bijoux réparés par des ouvriers compétents et d'expérience.

Plaquage en Or et Argent, et Gravure.

P. M. CONNOR, Importateur et Manufacturier,

17, Rue du Platon, TROIS-RIVIERES

10-10-91—4m

IMPRESSIONS

- DE -

LUXE

Avec les types les plus récents et du meilleur goût de façon à satisfaire à toutes les exigences au bureau du

TRIFLUVIEN

COIN DES RUES

Notre-Dame & Platon

TROIS-RIVIERES

On imprime à cet atelier avec ponctualité et dans les derniers goûts typographiques tous les ouvrages de ville, tels que :

- Placards, Pancartes, Cartes d'affaires, Entêtes de comptes, Entêtes de lettres, Blancs de Reçus, Blancs de Billets, Enveloppes, Catalogues, Pamphlets, Circulaires, Programmes, Lettres Funéraires, Factums, Etc., Etc.

Des échantillons de tous ces ouvrages peuvent être vus à nos ateliers, où ceux qui voudront bien nous favoriser de leur commande pourront faire leur choix

Notre collection de types de goût et d'ornementation est des mieux choisies et des plus variées.

Toute commande par écrit sera exécutée sans délai.

Toute communication devra être adressée à

P. V. AYOTTE, TROIS-RIVIERES, P. Q.